

## Séminaire « Transferts techniques dans les sociétés non industrielles passées et présentes »

Séminaire EHESS (Centre Alexandre Koyré) et Université Paris-Diderot

Organisé par Yoshio Abé, Sophie Archambault de Beaune (*Université Jean-Moulin Lyon III*), Cozette Griffin-Kremer, Liliane Hilaire-Perez (*EHESS, Université Paris-Diderot Paris VII*), Haris Procopiou (*Université Panthéon-Sorbonne Paris I*)

Séance du 19 décembre 2013 : Anne-Lyse Chabert

« Quand la calligraphie se faisait avec la bouche : transfert d'une technique d'expertise »

Anne-Lyse Chabert a choisi dans sa présentation de travailler sur le cas d'un individu tétraplégique qui a transféré sa technique de calligraphie d'un savoir-faire ordinaire (utilisation des mains et des bras) à un savoir-faire exécuté différemment, où il utilise les mouvements de la tête afin de peindre avec la bouche. Il réalise la même tâche, dans un cadre adapté aux compétences motrices que lui laisse sa tétraplégie (survenue après un accident qui ne lui laisse que la mobilité de la partie très supérieure du tronc).

Elle s'attarde dans son travail sur le mot « transfert », très important dans l'exemple choisi dans la mesure où l'expertise décrite n'engage pas de nouvelles ressources mais ajuste les nouvelles ressources existantes de façon à ce que l'individu puisse réaliser la même tâche que précédemment avec les nouveaux moyens et les nouvelles contraintes qui sont les siennes. Elle montre que dans cette nouvelle activité de la peinture à la bouche, l'individu a su retrouver une certaine forme d'expertise, malgré la différence du cadre (celle de la situation de handicap). L'étude qu'elle utilise montre que le calligraphe répond bien aux mêmes exigences que celles d'un expert « ordinaire », l'expertise étant cette capacité à garder un certain équilibre et à juguler les perturbations extérieures lorsqu'elles surviennent. La tâche de la calligraphie reste stable et reproductible ; cependant, les variables motrices qu'elle met en jeu (axe du cou et de la tête) se co-ajustent entre elles (de manière inconsciente) et se compensent progressivement afin de permettre une stabilité du résultat obtenu.

La situation de handicap est finalement une situation de grande contrainte qui pousse l'individu à utiliser le peu de moyens dont il dispose de façon judicieuse, économique et efficace. Le transfert passe par l'invention d'une stratégie et d'un apprentissage qu'elle aurait pu étudier ici.

En conclusion, elle rapproche ce transfert d'une autre situation de grande contrainte qui est l'activité de l'apnée ; là non plus, le corps n'est pas adapté au départ mais doit apprendre à devenir expert de la situation, à ne pas gaspiller les forces dont il est capable. Cet exemple rehausse l'idée communément acceptée du handicap comme élément porteur d'une grande négativité. Dans le cas du calligraphe, on retrouve ce même mécanisme d'expertise et même de créativité (créativité de l'agencement de ses moyens, mais aussi du cadre où l'individu va les exercer, soit la niche écologique qu'il choisit d'habiter) qui confère à l'homme toute son humanité. La situation de handicap est génératrice de nouveaux équilibres qui ne sont pas nécessairement le support d'augmentations (exemple du film « Imagine » où l'individu aveugle apprend à utiliser ses sens, principalement celui de l'ouïe, avant de faire appel à un ajout technique comme celui de la canne blanche).